

Guide pour les Délégué(e)s de la Jeunesse auprès des Nations Unies et le Groupe d'Accompagnement

1. Informations générales sur le programme

1.1. Le Programme des Délégués de la Jeunesse auprès de l'ONU¹ (UNYD)

Les délégué(e)s de la jeunesse sont des jeunes qui représentent officiellement les intérêts de la jeunesse de leur pays auprès des Nations Unies (NU). Ils/Elles sont sélectionné(e)s pour accompagner la délégation diplomatique de leur gouvernement lors des réunions des NU, plus particulièrement l'Assemblée Générale et diverses commissions du Conseil Social et Economique (AGNU).

Bien que le programme soit coordonné par le Programme sur la Jeunesse des NU au niveau global, il est de la responsabilité de chaque Etat membre d'établir un Programme des Délégués de la Jeunesse au niveau national et de décider qui représentera les jeunes de leur pays.

Le rôle des représentant(e)s de la jeunesse varie de pays à pays, mais normalement il s'agit d'apporter une contribution à leur délégation sur les questions relatives à la jeunesse et de participer aux travaux généraux de leur délégation en assistant à des réunions et à des négociations informelles.

1.2. Mission Statement du UNYD au Luxembourg

Le programme UNYD au Luxembourg est une opportunité éducative, un projet d'éducation à la citoyenneté pour construire, renforcer et soutenir les jeunes ambassadeurs du Luxembourg afin de faire entendre la voix des jeunes du Luxembourg à l'ONU, en rendant les objectifs de développement durable accessibles, tangibles et pertinents pour la vie des jeunes au Luxembourg, tout en créant des synergies significatives avec d'autres initiatives en faveur de la jeunesse (dialogue jeunesse de l'UE)².

1.3. Le profil des délégué(e)s de la jeunesse auprès des Nations Unies (Luxembourg)

- Avoir entre 18 et 25 ans et être résident(e) au Luxembourg ;
- Maîtrise à l'oral et à l'écrit de l'anglais et du français ; maîtrise de compréhension à l'oral du luxembourgeois indispensable, la maîtrise de l'allemand ou d'autres langues officielles des Nations Unies (arabe, chinois, espagnol, russe) est un atout ;

¹ <https://www.un.org/development/desa/youth/what-we-do/youth-delegate-programme.html>
<https://www.romunsiol.org/what-is-unydp/>
<https://www.un.org/development/desa/youth/what-we-do/what-can-you-do/establish-a-youth-delegate-programme.html>

² https://ec.europa.eu/youth/policy/youth-strategy/euyouthdialogue_fr

- Intérêt pour les enjeux internationaux et mondiaux à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, surtout les 15 thèmes prioritaires du Programme ONU Jeunes et les Objectifs de développement durable;
- Les expériences de travail des jeunes et de bénévolat sont un atout ;
- Disponibilité de pouvoir mettre en œuvre (avec l'appui du groupe d'accompagnement) une consultation extensive au Luxembourg (il est donc important que le délégué/la déléguée, pendant les 6 premiers mois de son mandat, soit présent(e) au Luxembourg de manière régulière)
- S'engager à ne pas exercer une fonction et/ou mandat politique et ne pas se présenter comme candidat(e) aux élections politiques pendant la période entière du mandat de délégué(e) de jeunesse.

La sélection sera faite sur base des dossiers de candidature (CV, lettre de motivation en français, vidéo en anglais) avec l'aide d'une grille d'évaluation contenant des critères de sélection portant aussi bien sur le candidat/la candidate (qualité de la présentation en générale, expérience en matière de travail de jeunesse, compréhension des enjeux de l'ONU, capacité de communication et rédaction, motivation) que sur la vidéo (originalité, compréhension, analyse et vulgarisation de l'objectif du développement durable choisi, rhétorique). En cas de besoin, des entretiens individuels seront organisés lors des deux premières semaines de mars 2020. La sélection des candidat(e)s se fera dans un souci de parité des sexes.

1.4. Le rôle/la mission des délégué(e)s de la jeunesse auprès des Nations Unies

- Représentation des intérêts de la jeunesse du Luxembourg dans le cadre du Programme des Délégués de la Jeunesse à l'AGNU (en automne) – sur base d'une consultation extensive auprès de la jeunesse du Luxembourg.
- Préparation de la participation à l'AGNU avec l'appui du groupe d'accompagnement.
- Phase de Consultation nationale et de sensibilisation extensive dans tout le pays pendant 6 mois avant le départ à New York pour mieux représenter la jeunesse du Luxembourg . La thématique prioritaire des activités de sensibilisation concerne les Objectifs de Développement Durable et sa mise en œuvre.
- Participation pendant deux semaines aux activités de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York (dans le cadre des activités du Programme Jeunesse à la Troisième Commission) en tant que représentant de la Jeunesse au Luxembourg. Communication avec les jeunes au Luxembourg et au niveau international pendant la session, inclus via les médias sociaux. Organisation de « side events » à New York.
- Retour et partage d'expériences et organisation d'une activité de clôture en collaboration avec les partenaires du groupe d'accompagnement.
- Sensibilisation sur les Objectifs du Développement Durable au Luxembourg et les rendre tangibles et pertinents pour les jeunes au Luxembourg.

La voix des délégué(e)s de la jeunesse

Les délégué(e)s parlent au nom de la Jeunesse et en leur propre nom et expriment leur propre opinion, sauf dans les cas où ils font une déclaration officielle, qui est coordonnée avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes et les autres parties prenantes au projet.


Tous les sujets qui se trouvent à l'ordre du jour de l'Assemblée générale sont pertinents. Les délégué(e)s de la jeunesse sont invité(e)s à s'informer et se familiariser sur tous ces sujets dans la mesure du possible



1.5. Le groupe d'accompagnement : son rôle, ses membres et leurs rôles et responsabilités.



Le groupe d'accompagnement vise à accompagner, encadrer, soutenir et préparer les délégué(e)s dans leur mission. Il les soutient aussi bien par la préparation (formation, coaching) que par l'appui logistique à leur mandat.

Le groupe d'accompagnement se compose de représentants du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), du Ministère l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), de la Conférence générale de la Jeunesse au Luxembourg (CGJL) (« de Jugendrot »), du Zentrum fir politesch Bildung (ZpB) et de l'Association luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU).

Les tâches et responsabilités sont réparties comme suit :

Partenaire	Rôle et Responsabilité
CGJL (de Jugendrot) 	<ul style="list-style-type: none">• Coordinateur et porteur du programme et point de contact pour les délégué(e)s pour toute question relative au programme• Gestion de l'appel à candidature et coordination de la procédure de la sélection et du comité de sélection• Mise à disposition des moyens financiers pour les activités au Luxembourg (par le biais de sa convention avec le MENJE)• Préparation et encadrement des jeunes pour leur mission (formation, coaching, mentoring) → approche pédagogique/éducation à la citoyenneté. Cet aspect sera préparé en collaboration avec le ZpB. → Gestion des attentes et exigences des délégué(e)s• Appui logistique pour mission à New York (réservation vols et hébergement)• Gestion des formalités d'inscription de formations p.ex. UN Advocacy Meeting à Bruxelles, organisé par le Forum Européen de la Jeunesse• Inclusion des délégué(e)s dans différents groupes de travail (Team International) et assurance que le

	<p>programme fait partie intégral/est ancré dans les activités de la CGJL (« de Jugendrot ») (principe de la cohérence) → création de synergies (p.ex. EU Youth Dialogue)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication/relations publiques pour la diffusion du programme (en collaboration avec les délégué(e)s). • Assurer la valorisation de l'engagement des délégué(e)s • Assurer la durabilité et plus-value du programme (partage lessons learned) • Travail de plaidoyer auprès des Nations Unies pour améliorer le programme (journée d'accueil, lignes directrices pour pays envoyant des délégués, création de cohérence entre programmes des différents programmes)
<p>MAEE</p>  <p>LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère des Affaires étrangères et européennes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Patronage du programme par le Ministre des Affaires étrangères et européennes • Mise à disposition des moyens financiers pour le séjour à New York • Préparation et encadrement politique et diplomatique en amont du séjour à New York • Encadrement des délégué(e)s à New York pour toutes les réunions et activités officielles, réunions régulières avec un membre de la représentation pendant le séjour, accueil par l'Ambassadeur, Représentant permanent auprès des Nations Unies, réunion « debrief » à la fin du séjour à New York. • Mise à disposition d'un interlocuteur pour les délégué(e)s pour la durée de leur séjour • Diffusion de l'appel à candidature à travers ses réseaux • Formalités d'inscription à l'AGNU via la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'ONU à New York (p.ex. badges) et visas • Membre du Comité de Sélection des délégué(e)s
<p>MENJE</p>  <p>LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Co-Organisateur • Bailleur de Fonds pour la Convention de la CGJL (à travers laquelle les activités de sensibilisation/consultation au Luxembourg seront financées), • Création de synergies • Membre du Comité de Sélection des délégué(e)s

<p>ZpB</p>  <p>Fondation Zentrum für politisch Bildung</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion de la perspective de l'éducation à la citoyenneté dans le programme UNYD • Diffusion de l'information sur le programme et l'appel à candidature envers un public cible plus vaste et divers. (assurer l'accessibilité du programme). • Elaboration du programme de formation pour les délégué(e)s avec la CGJL (« de Jugendrot ») • Rôle de Consultant pour l'élaboration du concept du processus de consultation et des activités pédagogiques. • Membre du Comité de Sélection des délégué(e)s
<p>ALNU</p>  <p>ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE POUR LES NATIONS UNIES asbl</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Information et Sensibilisation sur les mécanismes/procédures de l'ONU • Réunion initiale (3 heures) pour un échange sur les thèmes clés • Invitation aux délégué(e)s de participer dans les événements clés de l'ALNU en mai 2020 et novembre 2020 pour que les délégué(e)s avec différentes parties prenantes. • Membre du Comité de Sélection des délégué(e)s

1.6. Financement du Programme

Le financement du Programme connaît un aspect international (couvrant les dépenses encourus à New York), couvert par un financement régulier de la part du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), et un aspect national (couvert par le budget de la convention de la CGJL (« de Jugendrot ») avec le MENJE). La CGJL (« de Jugendrot ») gère les 2 budgets et en rend compte à ces bailleurs de fonds.

1.7. Frais et coûts éligibles

Le vol, l'hébergement et les frais de « visa » des jeunes délégué(e)s à New York sont pris en charge par le programme. Les délégué(e) auront un « Per Diem » par jour de déplacement pour couvrir leurs besoins journaliers sur place (repas, transport local, etc.), sur base du barème en vigueur pour les fonctionnaires d'État et fonctions assimilées. Les coûts liés à l'organisation des événements de consultation et événement de clôture seront aussi pris en charge par le programme.

Les frais liés à la participation au « UN Advocacy Meeting » à Brussels seront également pris en charge par le programme (frais de défraiement, frais d'alimentation, frais de transport) :

La CGJL (« de Jugendrot ») mettra à disposition un moyen de paiement adéquat aux délégué(e)s afin de pouvoir gérer les dépenses extraordinaires, allant au-delà du per diem fixé, de façon autonome pendant leurs séjours.

Les frais (et remboursements éventuels) sont à déclarer auprès de la CGJL (« de Jugendrot »). La remise des pièces justificatives se fera entièrement par voie électronique.

1.1. Calendrier de mise en œuvre

L'appel à candidature est lancé en automne/hiver (novembre/décembre) de chaque année. Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent remettre leur candidature (CV, lettre de motivation en français et vidéo en anglais sur un Objectif du Développement Durable) pour fin janvier de l'année d'après. La sélection des candidat(e)s sera terminée fin mars. Le mandat des délégué(e)s se portera sur 18 mois (avril de l'année n – septembre de l'année n+1). Les premiers 6 mois de leur mandat se focaliseront sur la consultation de la jeunesse du Luxembourg, suivi par la mission à New York. Ensuite, ils/elles feront un retour d'expérience au Luxembourg et seront impliqués dans le processus de recrutement des nouveaux délégués ainsi que l'implication dans la formation et encadrement des nouveaux délégué(e)s. Leur mandat se terminera par un événement de clôture où leur engagement bénévole sera reconnu et valorisé (remise de diplôme/certificat de la part du Ministre des Affaires étrangères et européennes).

2. Les activités au Luxembourg

1. Les activités à Luxembourg

Le type d'activité

Les délégué(e)s pourront définir et choisir la méthode et le format eux-mêmes.

Il se peut aussi que les délégué(e)s puissent participer à des événements du MAEE au Luxembourg, des activités dans le cadre de l'EU Youth Dialogue au Luxembourg, des sessions du Conseil supérieur de la Jeunesse ainsi que des échanges avec des structures et organisations de Jeunesse.

Le groupe cible

Les jeunes entre 12 et 26 ans sont les principaux groupes cibles des activités au Luxembourg. Ici l'accent sera à mettre sur une grande diversité en ce qui concerne les profils culturels, sociodémographiques etc. Les élèves nouveaux-arrivant(e)s et les classes intégration *de jeunes* adultes sont explicitement à inclure dans les démarches de promotion du programme. Le MENJE soutiendra cette dernière en facilitant l'échange avec les différentes structures d'éducation, avec le soutien des partenaires du programme.

Sujet des activités

Avant le séjour à New York :

Ici les sujets principaux consisteront en la présentation du programme, des SDG (objectifs pour un développement durable), des priorités pour les délégué(e)s du Luxembourg ainsi qu'un échange sur les SDG afin de générer des pistes et idées pour le séjour à New York et quelles contributions peuvent être envisagées pour réaliser les SDG au Luxembourg au niveau

local (aux écolesp.ex.) Il s'agit d'un processus de consultation de jeunes au Luxembourg (entretiens, groupes de réflexion, questionnaires, enquêtes sur les réseaux sociaux)

Pour ce qui est des sujets à aborder, il sera important d'utiliser une approche thématique, rendant possible aux jeunes de créer des liens entre les aspects discutés à New York et touchant leur vie personnelle en même temps. Ainsi, il sera possible de mobiliser les jeunes pour s'intéresser et s'échanger sur les thèmes qui leur sont proches et de les inciter à des activités concrètes (« call to action »). Pour cela un partenariat avec les différentes ONG agissant dans le domaine du développement serait pensable.

Il est attendu des délégué(e)s d'élaborer un concept pour des ateliers, sur base de méthodes pédagogiques non-formelles, qui pourront être proposées lors des journées « projets » dans les lycées, maisons de jeunes, festivals, réunions scouts etc. Le concept sera discuté et validé par la CGJL (« de Jugendrot ») et le ZpB avant sa mise en œuvre.

Les délégué(e)s seront accompagnés dans ce processus d'élaboration et de mise en œuvre par le ZpB et la CGJL (« de Jugendrot »), qui valideront également le concept avant le lancement des ateliers.

Retour au Luxembourg

De retour au Luxembourg, les délégué(e)s auront la responsabilité d'organiser un événement de clôture en vue de donner un retour de et partager leurs expériences à New York. Ils prendront une part active dans le recrutement et soutien aux nouveaux délégué(e)s.

3. Autres activités

A part les événements au Luxembourg et à New York, les délégué(e)s pourront entre autres visiter le « UN Advocacy Meeting » organisé par le Forum Européen de la Jeunesse à Bruxelles (www.youthforum.org). Ce séminaire servira à favoriser la rencontre de délégué(e)s à l'ONU de différents pays et de les sensibiliser concernant leur mission.

Il faudrait préciser ici que d'autres voyages/missions à l'étranger (à part séjour à Bruxelles) ne sont pas budgétisés.

4. Mission à New York

4.1. Les aspects logistiques en amont du séjour des UNYD à New York

Passeports et Visas

Les délégué(e)s sont eux-mêmes/elles-mêmes responsables pour obtenir le visa de séjour, mais le MAEE les appuiera dans les démarches à accomplir. Les frais de VISA sont pris en charge par le programme.

Les délégué(e)s sont aussi responsables de s'assurer de la validité de leurs passeports. Tous frais liés à l'obtention d'un passeport ou renouvellement d'un passeport sont à la charge des délégué(e)s.

Vols et Hébergement

En concertation avec les délégué(e)s, la CGJL (« de Jugendrot ») se chargera de la planification et du paiement des vols aller-retour ainsi que de l'hébergement à New York.

Assurance

La CGJL (« de Jugendrot ») se charge de conclure une assurance de voyage international, qui doit couvrir d'éventuels frais médicaux encourus aux Etats-Unis.

Les délégués devront s'assurer que leur assurance responsabilité civile privée des délégué(e)s couvrira le séjour à New York.

Inscription AGNU

Le MAEE prendra en charge l'inscription des délégué(e)s auprès du Bureau du protocole de l'ONU. Les délégué(e)s sont tenus de fournir toutes les pièces nécessaires sur demande.

4.2. Les aspects logistiques pendant le séjour des UNYD à New York

Besoins journaliers (frais d'alimentation, frais de transport à New York)

Les besoins journaliers (frais d'alimentation, frais de transport) seront couverts par un paiement d'un per diem fixé sur base du barème en vigueur pour les fonctionnaires d'État et fonctions assimilées. Les délégué(e)s sont responsables de gérer de manière responsable ce budget (ils/elles ne doivent pas fournir de pièces justificatives). Toute dépense dépassant le budget complet de per diem pour le séjour devra être couvert par les moyens privés des délégué(e)s, respectivement seront pris en charge par le programme en cas de dépenses extraordinaires en lien avec la mission.

Ressources Bureau

La représentation luxembourgeoise auprès des Nations Unies ne peut pas mettre des bureaux ou autres infrastructures/équipement à la disposition des délégué(e)s. La CGJL (« de Jugendrot ») veillera à réserver un hébergement qui aura un espace commun pouvant permettre le travail administratif aux délégué(e)s, ou de réserver un espace dans un « Open Office Space » à New York.

Frais liés à l'organisation de « side-events »

En-dehors des frais de défraiement, les délégué(e)s auront droit à dépenser de l'argent pour pouvoir mettre en place des rencontres ou workshops avec d'autres délégué(e)s de la jeunesse. Toutefois, toute dépense de ce genre doit être validée par la CGJL (« de Jugendrot ») au préalable.

Activités culturelles

Les délégué(e)s ne seront pas encadré(e)s en-dehors des activités prenant place en-dehors de la Troisième Commission. Ils/Elles devront gérer leur temps et activités en-dehors de la Troisième Commission de façon responsable et autonome.

Moyen de paiements

La CGJL (« de Jugendrot ») mettra à disposition un moyen de paiement adéquat aux délégué(e)s afin de pouvoir gérer les dépenses de façon autonome pendant leurs séjours.

Téléphone mobile

Lors de leur arrivée à New York, les délégué(e)s doivent se procurer une carte SIM américaine. Ces frais seront couverts par le per diem journalier.

Remboursement de frais

Les frais (et remboursements éventuels) sont à déclarer auprès de la CGJL (« de Jugendrot »). Toutes les pièces justificatives doivent être jointes à la demande de remboursement.

4.3. La Troisième Commission de l'AGNU

Les délégué(e)s assisteront à la Troisième Commission qui commence ses travaux début octobre et termine en décembre. « La Troisième Commission traite des questions sociales, liées aux affaires humanitaires ou aux droits de l'homme, qui affectent la population partout dans le monde. [...] La Troisième Commission s'occupe d'importantes questions relatives au développement social telles que la promotion de la femme, la protection des enfants, les populations autochtones, le traitement des réfugiés, la protection des libertés fondamentales par l'élimination de la discrimination raciale et le droit à l'autodétermination. La Commission traite aussi des questions liées à la jeunesse, la famille, le vieillissement, les personnes handicapées, la prévention du crime, la justice pénale ou encore le contrôle international des drogues. » (Source : <http://www.un.org/fr/ga/third/index.shtml>)

Toute intervention officielle de la part des délégué(e)s lors des débats à la Troisième Commission de l'AGNU doit être validée par le MAEE, délégué à la Troisième Commission et le Desk ONU à Luxembourg et les autres partenaires.

5. Communication et l'utilisation des réseaux sociaux pendant la durée du programme

Une fois les délégué(e)s sélectionnés, ces derniers élaboreront une stratégie de communication/relations publiques/presse avec le staff de la CGJL (« de Jugendrot »), et les autres partenaires en cas de besoin.

Une identité visuelle a déjà été créé (logo) et doit être reprise par les nouveaux délégué(e)s.

Des comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter etc.) ont été mis en place et doivent être repris par les nouveaux délégué(e)s. Ces derniers doivent élaborer, avec le soutien des partenaires, un guide contenant les lignes directrices pour les réseaux sociaux, qui pourra être repris année par année. Le budget du programme prévoit également la prise en compte des frais liés à la promotion du programme sur les réseaux sociaux.